


AVIS PUBLIC

Lors de l'assemblée ordinaire du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Matawinie, tenue le 22 novembre 2023, a été adopté le règlement 236-2023 ayant pour objet de modifier le Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Matawinie afin de modifier diverses dispositions, ce règlement a été approuvé par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation le 12 décembre 2023 et est donc entré en vigueur à cette date.

Copie intégrale de ce règlement est disponible pour consultation au bureau de la MRC de Matawinie.

Donné à Rawdon, ce huitième jour de janvier deux mille vingt-quatre.



Édith Gravel
Directrice générale et
greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné(e), Elyse Belle Rose, greffier(ère)-
trésorier(ère) et directeur(trice) général(e) de la Municipalité de SAINT-ALEXANDE - RODRIGUEZ, certifie avoir
publié l'avis public ci-dessus, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par
le Conseil, le 11 janvier 2024, 202, à entre 9h et 16h heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce onzième jour de janvier 2024



Signature